

JOURNAL OFFICIEL

DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

PARAISSANT LES MARDI ET VENDREDI

Matahiti 172 N° 66 - Numera Hau	TE VE'A A TE HAU NO POLYNESIA FARANI	Mahana 18 no Atete 2023
------------------------------------	---	----------------------------

IMPRIMERIE OFFICIELLE — 43, rue des Poilus-Tahitiens - BP 117 - 98713 PAPEETE — Tél. : 40 50 05 80

<p><i>NUMERO COMPLEMENTAIRE</i> <i>au JOPF n° 66 du 18 Août 2023</i></p>
--

SOMMAIRE

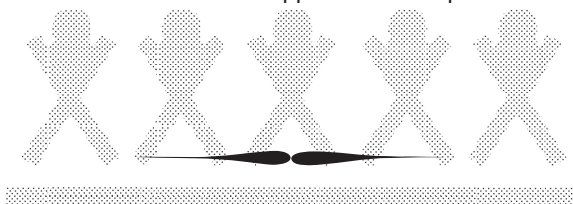
PARTIE OFFICIELLE

ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

Pages

Arrêté n° 1403 CM du 16 août 2023 portant fin de fonctions de M. Damien Durand en qualité de directeur de la santé par intérim	18692
Arrêté n° 1404 CM du 16 août 2023 portant nomination de M. Philippe Biarez en qualité de directeur de la santé.....	18692



PARTIE OFFICIELLE

ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

ARRETE n° 1403 CM du 16 août 2023 portant fin de fonctions de M. Damien Durand en qualité de directeur de la santé par intérim

NOR : DSP23202147AC-1

Le Président de la Polynésie française,

Sur le rapport du ministre de la santé, en charge de la prévention et de la protection sociale généralisée,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 11-2023 APF/SG du 12 mai 2023 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 398 PR du 15 mai 2023 modifié portant nomination de la vice-présidente et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu la délibération n° 92-97 AT du 1er juin 1992 modifiée définissant les missions du service territorial de la santé publique dénommé "direction de la santé" ;

Vu la délibération n° 2016-38 APF du 26 mai 2016 modifiée relative aux agents publics occupant des emplois fonctionnels ;

Vu l'arrêté n° 1771 CM du 26 août 2021 modifié portant organisation de la direction de la santé ;

Vu la lettre de convocation à l'entretien préalable n° 676 MSP du 10 août 2023 ;

Vu l'entretien préalable en date du 14 août 2023 ;

Vu la lettre de notification n° 707 MSP du 14 août 2023 ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 16 août 2023,

Arrête :

Article 1er.— Il est mis fin aux fonctions de M. Damien Durand en qualité de directeur de la santé par intérim à compter du 20 août 2023 au soir.

Art. 2.— L'arrêté n° 853 CM du 7 juin 2023 portant nomination de M. Damien Durand en qualité de directeur de la santé par intérim est abrogé à compter de cette même date.

Art. 3.— Le ministre de la santé, en charge de la prévention et de la protection sociale généralisée, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 16 août 2023.

Pour le Président absent :

La vice-présidente,
Eliane TEVAHITUA.

Par le Président de la Polynésie française :

Le ministre de la santé,
Cédric MERCADAL.

ARRETE n° 1404 CM du 16 août 2023 portant nomination de M. Philippe Biarez en qualité de directeur de la santé

NOR : DSP23202151AC-1

Le Président de la Polynésie française,

Sur le rapport du ministre de la santé, en charge de la prévention et de la protection sociale généralisée,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 11-2023 APF/SG du 12 mai 2023 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 398 PR du 15 mai 2023 modifié portant nomination de la vice-présidente et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu la délibération n° 92-97 AT du 1er juin 1992 modifiée définissant les missions du service territorial de la santé publique dénommé "direction de la santé" ;

Vu la délibération n° 2016-38 APF du 26 mai 2016 modifiée relative aux agents publics occupant des emplois fonctionnels ;

Vu l'arrêté n° 1771 CM du 26 août 2021 modifié portant organisation de la direction de la santé ;

Vu l'arrêté n° 1403 CM du 16 août 2023 portant fin de fonctions de M. Damien Durand en qualité de directeur de la santé par intérim ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 16 août 2023,

Arrête :

Article 1er.— M. Philippe Biarez est nommé en qualité de directeur de la santé à compter du 21 août 2023.

Art. 2.— Le ministre de la santé, en charge de la prévention et de la protection sociale généralisée, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 16 août 2023.

Pour le Président absent :

La vice-présidente,

Eliane TEVAHITUA.

Par le Président de la Polynésie française :

Le ministre de la santé,

Cédric MERCADAL.





Le Tarif des Douanes de Polynésie française



est disponible à la vente
au prix de 5.495 F CFP TTC les 2 volumes